

DOCOB, OÙ EN EST-ON ?

L'élaboration du Document d'objectifs (Docob) avance, des groupes de travail composés de membres du comité de pilotage, d'élus et de propriétaires forestiers se sont réunis. Ils ont validé et proposé des mesures de gestion consensuelles pour restaurer et conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site.

Par exemple, il s'agit de restaurer et maintenir les zones ouvertes des marais, les conditions écologiques favorables aux populations de Vertigo, le réseau de pelouses sèches et les milieux associés...

Certaines actions vont consister à réaliser une fauche d'entretien manuelle ou mécanique d'une partie des milieux ouverts herbacés des marais ou par débroussaillage manuel ou mécanique de la végétation ligneuse jeune qui colonise les habitats.

Une dernière phase avant de pouvoir contractualiser :

une fois les différents cahiers des charges finalisés et le Docob validé par le comité de pilotage et approuvé par le Préfet, les premiers contrats avec les propriétaires qui le souhaitent ou qui voudront un document de gestion durable pour leur forêt pourront être mis en œuvre.

CHARTRE FORESTIÈRE ET NATURA 2000 : deux outils complémentaires qui favorisent la coopération entre les acteurs du territoire.

Le Parc élabore en parallèle avec le Docob Natura 2000 de la Haute-Vallée de l'Essonne, sa Charte forestière de territoire.

Ainsi les actions de la Charte forestière du Parc seront en adéquation avec les objectifs identifiés dans le Docob et pourront venir en complément pour favoriser la biodiversité dans la gestion forestière. Cela permettra également de mieux sensibiliser les propriétaires forestiers à la fois sur la valorisation de la ressource bois et la préservation de la biodiversité.

Charte forestière de territoire et Natura 2000 ont en commun des acteurs locaux, un patrimoine forestier et un territoire comme le Parc.

Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

52 route de Corbeil
91590 Baulne
Tél. : 01 64 98 73 93
www.parc-gatinais-francais.fr

Contact Natura 2000 : Jean-Pierre Loudes
j-p.loudes@parc-gatinais-francais.fr



Textes : Jean-Pierre Loudes/PNRGF - Mise en page : Fabienne Cotté/PNRGF
Imprime sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie Lamain (Melkun)

FICHE INFO N° 2 HAUTE-VALLÉE DE L'ESSONNE

Diagnostic écologique du site :
11 habitats et 4 espèces
de la directive européenne !

Le mot du Président



Dans les politiques actuelles « Grenelle de l'Environnement, Trame Verte et Bleue, Assises de la Forêt... », la préservation de la biodiversité représente un enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire.

Avec le réseau Natura 2000 au niveau européen, le Parc naturel régional du Gâtinais français, opérateur pour le site de la Haute-Vallée de l'Essonne, souhaite s'investir et accompagner les propriétaires et les gestionnaires dans cette démarche.

La mise en œuvre de cette Directive est, pour la France, contractuelle, ce qui n'est pas le cas pour tous les autres pays de l'Europe. Nous avons donc accueilli les Directeurs européens de la Nature à Nanteau-sur-Essonne afin de leur présenter la mise en œuvre de Natura 2000 en France.

Cette FICHE INFO n°2 vous permettra de découvrir ou vous rappellera le patrimoine naturel de ces espaces, afin de mieux le préserver.

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc naturel régional du Gâtinais français

Une visite des Directeurs européens de la Nature



Diren Ile-de-France, 2008

Le 30 septembre 2008, dans le cadre d'une réunion organisée par la présidence française du Conseil de l'Union Européenne, le Parc, en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France, a accueilli à Nanteau-sur-Essonne les Directeurs européens de la Nature (Grèce, Royaume-Uni, Finlande...). Une rencontre organisée sur le site afin de leur présenter la démarche Natura 2000 en France et la méthodologie appliquée.

Ainsi, ils ont pu échanger avec les acteurs de terrain : élus, propriétaires forestiers, administrations, partenaires techniques... Les Directeurs ont pu apprécier les modalités de fonctionnement d'un site Natura 2000 français, fondé sur une gestion locale concertée et favorisant l'implication d'un maximum d'acteurs.



UN RÉSEAU DE PELOUSES SÈCHES

(semi-naturelles, calcaires de sables xériques...)

Différents types de pelouses plus ou moins sableuses et sèches sont présentes sur plus de 10 % de la surface du site (Buno-Bonnevaux, Nanteau-sur-Essonnes...).

Ces milieux abritent une flore remarquable, comme par exemple un cortège d'orchidées dont certaines sont protégées, ou encore la Violette des rocailles (protégée au niveau régional).



Pelouse calcaire sur sable (JP Loudes/PNIRGF)



Violette des rocailles (Biotope)



Pelouse semi-naturelle (Biotope)

DES LANDES SÈCHES

souvent en sous-étage de peuplement forestier

Des landes sèches européennes, des formations à Genévriers sont aussi des habitats présents sur le site, elles occupent environ 3 % de la surface.

D'autres espèces végétales d'intérêt patrimonial sont présentes sur le site, comme par exemple l'Alisier de Fontainebleau qui est protégé au niveau national.



Alisier de Fontainebleau (N. Flament/PNIRGF)



Lande sèche (JP Loudes/PNIRGF)

NATURA 2000



Marais des bords de l'Essonne (JP Loudes/PNIRGF)

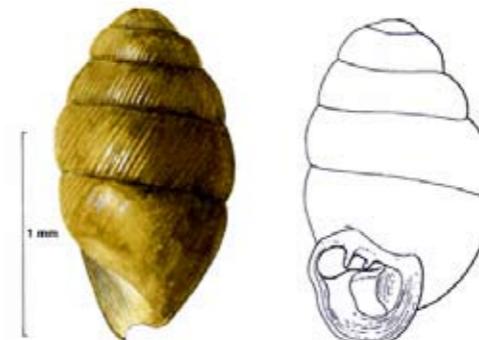
UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX HUMIDES

Les marais calcaires à marisques (plantes déterminantes pour ce type d'habitat Natura 2000) représentent 1,5 % de la surface du site, ils sont souvent en mosaïque avec d'autres habitats comme par exemple les marais alcalins, les formations à hautes herbes (mégaphorbiaie) ou encore les forêts d'aulnes et de frênes. Ces milieux sont associés à une alimentation en eau régulière et à des substrats souvent riches en matière organique.

Les marais sont actuellement dans un état assez dégradé, du fait notamment d'un envahissement par les ligneux (arbustes et arbres) qui arrivent à se développer sur les zones les moins humides.

Ces habitats de fond de vallée abritent des espèces végétales et animales remarquables comme par exemple la Fougère des marais, protégée en Ile-de-France, et deux mollusques : *Vertigo angustior* et *Vertigo moulinsiana*, qui sont des espèces d'intérêt communautaire.

Source : www.natura2000.fr



Les deux espèces de *Vertigo* ont été observées dans les marais, notamment au

niveau de certains layons de chasse qui semblent être des biotopes favorables à leur développement.

Ces petits mollusques de 1 à 3 mm de hauteur ont une coquille qui peut être translucide à brune et composée de 5 spires. Leur corps est doté de deux tentacules et ils ont une sole pédieuse de couleur grisâtre. Ils se déplacent sur les tiges et les feuilles des plantes des marais et de bords de cours d'eau.

Ces espèces restent encore mal connues, notamment sur leur régime alimentaire et l'état actuel des populations en France, ainsi que sur les menaces potentielles pour leur existence. On peut cependant s'interroger sur l'effet négatif de l'embroussaillage des marais et de l'abaissement de la nappe d'eau traversant les marais. En effet des anciennes coquilles ont été trouvées sur des zones humides embroussaillées et plus asséchées.

D'autres espèces d'intérêt communautaire ont été observées sur le site Natura 2000.

Parmi elles, figure le Lucane cerf-volant, insecte qui vit essentiellement dans les forêts de feuillus où la larve se développe dans les arbres vieillissants.



Biotope